

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 septembre 2011

DCM N° 11-09-25

Objet : Accueil périscolaire/ Subvention complémentaire.

Rapporteur : Mme BORI, Adjoint au Maire

Par Délibération en date du 25 mars 2010 le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur d'une subvention annuelle versée aux associations qui interviennent dans le cadre de l'accueil périscolaire.

L'Association des Jeunes de Borny qui assurait l'animation du périscolaire de l'Ecole Erckmann Chatrian, a été mise en liquidation judiciaire par décision de justice le 30 août dernier.

A compter du 3 octobre 2011, la Maison des Jeunes et de la Culture de Borny, bien implantée dans le quartier est volontaire pour prendre en charge cette activité. De plus cette structure possède une expérience certaine dans le domaine de l'accueil de mineurs et gère déjà 2 autres sites d'accueil sur le quartier de Borny.

Aussi il est proposé de verser à la MJC de Borny la somme de 3700€ au titre de cette prestation pour la période d'octobre à décembre 2011.

Il est précisé qu'il a été porté à la connaissance du liquidateur judiciaire le montant de la subvention correspondant à l'activité non réalisée.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT le soutien que la Ville entend apporter aux associations assurant l'accueil périscolaire

CONSIDERANT le désengagement de l'Association des Jeunes de Borny

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la pérennité de l'accueil sur l'intégralité du territoire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'accorder une subvention de 3700€ à l'Association « Maison des Jeunes et de la Culture de Borny» pour la période du 3 octobre au 31 décembre 2011.

AUTORISE

Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels se rapportant à cette opération.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Danielle BORI
Adjointe déléguée à l'Education

Service à l'origine de la DCM : Service Action Educative

Commissions : Enseignement - Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33

Absents : 22

Dont excusés : 21

Décision : ADOPTÉE

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0